

Remich, le 7 juillet 2023

CONVOCAATION A LA SEANCE PUBLIQUE DU

CONSEIL COMMUNAL

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir

Vendredi, 14 juillet 2023 à 9.00 heures
en la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Remich pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

A. Séance à huis clos

1. Engagement d'un employé communal à durée déterminée

B. Séance publique

2. Création de postes
3. Formation du tableau de préséance des membres du conseil communal
4. Présentation de la déclaration du collège des bourgmestre et échevins
5. Attribution d'un supplément d'heures de congé politique
6. Arrêt provisoire des comptes administratif et de gestion de l'exercice 2021 de la Ville de Remich
7. PAP « 3, rue Dicks »
8. PAP « 1, Place Nico Klopp » - convention et projet d'exécution
9. PAP « Montée St Urbain – Montée de l'Eglise (Caves Krier) »
10. Approbation d'une convention de mise à disposition d'un agent municipal
11. Modification du règlement de la circulation
12. Approbation de titres de recettes

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Le bourgmestre

Le secrétaire communal f.f.

Jacques Sitz

Guy Girardi